

# Comment établir une entente de débit préautorisé pour votre régime\*

## ÉTAPE 1 – Ouvrez une session sur le site Web des Services aux promoteurs

- Ouvrez une session sur le site Web des Services aux promoteurs au moyen de votre code d'accès et de votre mot de passe.
- Pour commencer, sélectionnez **Ajouter/modifier info bancaire** à partir du menu **Gestion**.



## ÉTAPE 2 – Ajoutez ou modifiez des renseignements bancaires

- Les renseignements bancaires actuels s'affichent.
- Pour ajouter ou modifier un compte bancaire ou pour modifier le paiement préautorisé maximal associé à un régime, cliquez sur le lien dans la colonne **Régime**.
- La colonne **Paiement préautorisé maximal** indique le montant maximal que la Financière Sun Life est autorisée à prélever pour tout paiement. Si la colonne est vide, cela signifie que vous n'avez pas fixé de limite pour le régime.



\* S'il-vous-plaît veuillez noter que vous n'avez pas à établir d'entente de débit préautorisé avec nous si votre fournisseur de services de paie effectue déjà les remises de cotisation (renseignements et paiement) pour votre compte auprès de la Financière Sun Life. Pour plus de détails, communiquez avec votre représentant des régimes collectifs de retraite.

# ÉTAPE 3 – Faites votre choix parmi les options

- Sélectionnez le changement que vous voulez apporter sous **Apporter des modifications au compte bancaire**

Financière  
Sun Life

Aide

Communiquer avec nous

Profil

Fermer la session

Accueil

Régimes collectifs de retraite

Relevés

Gestion

Placements

Guides et renseignements

Plan du site

C0379/01

Id : 0037900001

Ajouter/modifier des renseignements bancaires pour le débit préautorisé

Apporter des modifications au compte bancaire

Autres renseignements

Pour le régime: 01 - Compagnie ABC

Compte bancaire actuel

Date d'effet:28 nov 2013

Numéro de succursale:00331

Numéro/nom de l'établissement financier:010 / BANQUE CANADIENNE IMP. DE COMMERCE

550 OUEST, RUE SHERBROOKE

Numéro de compte:378291

Paiement préautorisé maximal:20000 \$

Apporter des modifications au compte bancaire

Sélectionnez une des options suivantes:

☐ Modifier le paiement préautorisé maximal:

☐ Affecter un compte bancaire existant:Compte[Établissement][Succursale][Paiement préautorisé maximal]

☐ Ajouter un compte bancaire:

Sélectionner un compte existant

Précédent

Continuer

Annuler

# ÉTAPE 4 – Nouvelle autorisation

- Si vous ajoutez un nouveau compte bancaire, vous devez indiquer que vous êtes autorisé par la loi à conclure l'entente et vous devez en accepter les conditions.
- Si le nouveau compte bancaire exige la signature de plusieurs personnes autorisées, la Financière Sun Life ne peut accepter les renseignements en ligne – vous devez cliquer sur le lien qui mène au formulaire. Imprimez ce formulaire, remplissez-le, puis faites-le parvenir à l'adresse indiquée.

Financière  
Sun Life

Aide

Communiquer avec nous

Profil

Fermer la session

Accueil

Régimes collectifs de retraite

Relevés

Gestion

Placements

Guides et renseignements

Plan du site

C0379/01

Id : 0037900001

Ajouter/modifier des renseignements bancaires pour le débit préautorisé

Entente de débit préautorisé

Autres renseignements

Pour le régime: 01 - Compagnie ABC

Entente de débit préautorisé

Catégorie : Affaires

Conditions

Le titulaire du compte reconnaît que la présente entente est conclue en faveur de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie («la Sun Life») eu égard au fait que l'établissement financier indiqué ci-dessous a accepté de débiter le compte du titulaire conformément aux règles de l'Association canadienne des paiements.

Le titulaire du compte autorise la Sun Life à prélever sur le compte indiqué ci-dessous les paiements dus à cette dernière conformément au contrat que le promoteur ou l'employeur a conclu avec elle. Les montants des paiements varieront suivant les directives du promoteur ou de l'employeur. **Aucun préavis n'est exigé pour un prélèvement ou un changement du montant du paiement qui résulte de l'action directe du promoteur ou de l'employeur.**

Le titulaire du compte reconnaît que :

(i) en donnant et en remettant la présente entente à la Sun Life, il la remet à l'établissement financier indiqué ci-dessous;

(ii) l'établissement financier indiqué ci-dessous n'est pas tenu de confirmer qu'un paiement préautorisé a été effectué;

(iii) l'établissement financier indiqué ci-dessous n'est pas tenu de s'assurer que la Sun Life a rempli ses obligations relativement à l'objet du paiement effectué.

Le titulaire du compte peut mettre fin à la présente entente en tout temps moyennant un préavis de 10 jours à la Sun Life. Pour obtenir un spécimen du formulaire de révocation ou des renseignements complémentaires sur son droit de mettre fin à une entente de débit préautorisé, le titulaire du compte peut communiquer avec la Sun Life ou visiter le site [www.cdnspay.ca](http://www.cdnspay.ca). La révocation de la présente entente n'entraîne pas la résiliation du contrat passé entre le promoteur ou l'employeur et la Sun Life. La présente entente ne s'applique qu'au mode de paiement et n'a aucune incidence sur le contrat.

Le titulaire du compte reconnaît avoir certains droits de recours si un prélèvement ne respecte pas les conditions de la présente entente. Par exemple, le titulaire du compte a le droit de recevoir le remboursement de tout paiement qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas conforme à la présente entente de débit préautorisé. Pour obtenir une demande de remboursement ou des précisions au sujet de ses droits de recours, le titulaire du compte peut communiquer avec l'établissement financier indiqué ci-dessous ou se rendre sur le site [www.cdnspay.ca](http://www.cdnspay.ca).

☐ Je reconnais que je suis seul(e) habilité(e) à conclure cette entente entre le titulaire du compte et la Sun Life.

Nota : Si les signatures de plus d'une personne sont requises pour effectuer des prélèvements sur le compte bancaire du titulaire, veuillez remplir le formulaire Entente de débit préautorisé et l'envoyer à la Sun Life par la poste. Vous n'avez aucune autre mesure à prendre si vous présentez un formulaire. Vous pouvez utiliser la barre de navigation supérieure pour passer à une autre section du site Web, ou pour fermer votre session.

J'accepte les conditions de l'Entente de débit préautorisé.

J'accepte

Je refuse

# ÉTAPE 5 – Entrez les nouveaux renseignements bancaires

- Si vous ajoutez un nouveau compte bancaire, vous devez entrer tous les renseignements – les numéros de succursale, d'établissement et de compte, de même que la fréquence des paiements, le paiement préautorisé maximal et le nom du titulaire de compte.

Financière  
Sun Life

Aide | Communiquer avec nous | Profil | Fermer la session

Accueil | Régimes collectifs de retraite | Retenues | Gestion | Placements | Guides et renseignements | Plan du site

C0379/01 - Jean's VRSP 2 - FRN name from B.1.1

Id : 0037900001

Ajouter/modifier des renseignements bancaires pour le débit préautorisé

Ajouter un compte bancaire

Autres renseignements

Pour le régime: 01 - Compagnie ABC

Entrez les numéros de succursale, d'établissement et de compte dans les espaces prévus à cette fin. Entrez les numéros tels qu'ils figurent sur vos chèques, sans espace ni trait d'union.

Groupe ABC  
1234, rue Principale  
Ville, Prov. Z1Z 1Z1  
Tel: (519) 555-5000

000

Payer à l'ordre de

\$

100 DOLLARS

Institution Financière  
2345, rue de l'Avenue  
Ville, Prov. Z1Z 1Z1

II 000 II

N° de succ.

N° d'établissement

N° de compte

Date d'effet: 28 nov 2013

Périodicité des paiements: \* ☒ Toutes les semaines ☐ Toutes les deux semaines ☐ Tous les mois

Paiement préautorisé maximal: \$

Nom du titulaire du compte :

Précédent Continuer Annuler

\*Nota:  
La périodicité des paiements indiquée ci-dessus n'est présentée qu'à titre indicatif et ne modifie pas la fréquence à laquelle vous transmettez les renseignements sur les cotisations ou effectuez les paiements.

# ÉTAPE 6 – Vérifiez et envoyez

- Vérifiez si tous les renseignements sont exacts et cliquez sur **Transmettre**.
- Cliquez sur **Précédent** pour apporter des modifications.

Financière  
Sun Life

Aide | Communiquer avec nous | Profil | Fermer la session

Accueil | Régimes collectifs de retraite | Retenues | Gestion | Placements | Guides et renseignements | Plan du site

C0379/01

Id : 0037900001

Ajouter/modifier des renseignements bancaires pour le débit préautorisé

Confirmation

Les modifications ont été envoyées.

Pour le régime: 01 - Compagnie ABC

Renseignements sur le compte bancaire

Date d'effet:

28 nov 2013

Numéro de succursale:

01001

Numéro/nom de l'établissement financier:

001/BANQUE DE MONTREAL  
C.P. 6002, SUCCURSALE A

Numéro de compte:

8572

Paiement préautorisé maximal:

20000\$

Veuillez imprimer ou enregistrer la confirmation pour vos dossiers.

Imprimer la confirmation Ajouter/modifier info bancaire

## ÉTAPE 7 – Confirmation de l'entente de débit de débit préautorisé

- La **page de confirmation** atteste que vos changements ont été transmis. Vous voudrez peut-être imprimer cette page pour vos dossiers.

Financière Sun Life

Accueil | Régimes collectifs de retraite | Relevés | Gestion | Placements | Aide | Communiquer avec nous | Profil | Fermer la session

C0379/01 Id : 0037900001

### Ajouter/modifier des renseignements bancaires pour le débit préautorisé

Confirmation

Les modifications ont été envoyées.

Pour le régime: 01 - Compagnie ABC

| Renseignements sur le compte bancaire    |                                                   |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Date d'effet:                            | 28 nov 2013                                       |
| Numéro de succursale:                    | 01001                                             |
| Numéro/nom de l'établissement financier: | 001/BANQUE DE MONTREAL<br>C.P. 6002, SUCCURSALE A |
| Numéro de compte:                        | 8372                                              |
| Paiement préautorisé maximal:            | 20000\$                                           |

Veuillez imprimer ou enregistrer la confirmation pour vos dossiers.

Imprimer la confirmation Ajouter/modifier info bancaire

Si vous ajoutez un nouveau compte, voici ce à quoi ressemblera votre page de confirmation imprimable. Ce document constitue l'entente de débit préautorisé; vous devez l'imprimer et le classer dans vos dossiers.

Financière Sun Life

Régimes collectifs de retraite  
Winnipeg : C. P. 2021, succ. Winnipeg, Winnipeg (Ottawa) Y1Z 0B4  
Montréal : C. P. 11001, succ. CV, Montréal (Québec) H3C 3P3  
Téléphone : 1-800-387-7262  
Adresse courriel : scc@sunlife.com

### Confirmation de l'entente de débit préautorisé

Compagnie ABC

Nous vous remercions d'adhérer au débit préautorisé auprès de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Nous avons accepté l'entente de débit préautorisé et confirmons les renseignements suivants :

Date d'effet : 28 nov 2013

Nom du titulaire du compte : Compagnie ABC

Numéro et nom de l'établissement financier, et numéro de succursale : 001/BANQUE DE MONTREAL/01001

Numéro de compte : 8372

Montant des paiements préautorisés : Variable

Périodicité des paiements préautorisés : Toutes les semaines

Type de paiements préautorisés : Affaires

Les renseignements sur les paiements préautorisés ci-dessus ont été ajoutés pour la division de la paie et/ou le régime suivant :

| Régime | Nom du régime | Paiement préautorisé maximal |
|--------|---------------|------------------------------|
| 01     | Compagnie ABC | 20000\$                      |

Vous avez renoncé à votre droit de recevoir un préavis indiquant le montant du paiement préautorisé et vous n'exigez pas qu'un avis vous informant du paiement préautorisé vous soit envoyé avant le traitement du paiement.

L'entente de débit préautorisé peut être révisée moyennant réception d'un avis dans les 10 jours précédant le prochain prélèvement prévu. Si certains des renseignements ci-dessus sont inexacts, veuillez communiquer immédiatement avec votre représentant aux Régimes collectifs de retraite de la Financière Sun Life. Vous n'avez aucune mesure à prendre si les renseignements sont exacts; les prélèvements seront traités tel qu'il est indiqué ci-dessus lorsque le promoteur ou l'employeur donnera des directives en ce sens.

Vous avez certains droits de recours si un prélèvement ne respecte pas les conditions de l'entente. Par exemple, vous avez le droit de recevoir le remboursement de tout paiement qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas conforme à l'entente de débit préautorisé. Pour plus de renseignements sur vos droits de recours, communiquez avec votre établissement financier ou visitez le site [www.cdnppay.ca](http://www.cdnppay.ca).

## Vous avez besoin d'aide?

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'assistance, veuillez appeler le Centre de service aux promoteurs de régime au 1-800-387-7262 ou envoyer un courriel à l'adresse **SCC@sunlife.com**. Pour les entreprises du Québec, appelez le Centre d'affaires PME au 1-855-362-3086 ou envoyez un courriel à l'adresse **EpargnePME@sunlife.com**.